

L&A conseil Audit  
233 rue Saint Martin  
75 003 Paris  
Siret : 33183169300071  
Société d'expertise comptable et de Commissariat aux comptes

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025**

**ALLIANCE MALADIES RARES**

Association loi 1901 créée le 24 février 2000  
Publication au journal Officiel du 29 février 2000 sous le N°2969  
Association reconnue d'utilité publique par décret du 16 mai 2011  
96 rue Didot  
75014 PARIS

L&A conseil Audit  
233 rue Saint Martin  
75 003 Paris  
Siret : 33183169300071  
Société d'expertise comptable et de Commissariat aux comptes

Messieurs les Membres  
De l'association  
ALLIANCE MALADIES RARES  
96, rue Didot  
75014 PARIS

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

#### **Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée**

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés de la convention suivante, mentionnées à l'article L. 612-5 dudit code, qui est intervenue au cours de l'exercice écoulé et qui a fait l'objet de l'autorisation préalable du Président l'année précédente.

#### **Création d'un CRM**

1. Personne concernée : Société XB Web dont le gérant est monsieur Xavier Broutin, trésorier actuel de l'alliance maladies rares
2. Nature et objet de la convention : Développement du logiciel ALBA (CRM sur mesure) selon devis XB 2024-07-11 pour un budget total de 60 000 euros.
3. Modalité : honoraires 43 000 euros dont 23 000 euros sur l'exercice 2024

Fait à Paris, le 05 mai 2026

L ET A  
Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie  
Régionale de Paris

Pierre Angibeau  
Responsable technique

